

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission restreinte du 22 août 2022

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

Dates de la saison 2022/2023

Le Calendrier Général prévisionnel de la saison 2022/2023 est disponible en [cliquant ici](#). Nous insistons sur le caractère prévisionnel, car certaines dates seront dépendantes des engagements par Critérium.

Rentrée du Foot 2022

Vous avez normalement reçu des affiches au format papier pour illustrer votre Rentrée et ainsi communiquer auprès de vos licenciés et leurs parents.

Pour bénéficier des dotations F.F.F., merci de remplir le questionnaire correspondant en [cliquant ici](#).

La documentation de présentation et d'organisation vous sera communiquée prochainement.

Réunions de début de saison

Vendredi 9 septembre : Dispositifs Espoirs U10-U13

Lundi 12 septembre : Critériums Départementaux U10-U13

Vendredi 16 septembre : Plateaux Espoirs U8-U9

Lundi 19 septembre : Plateaux U6-U9

Engagements

▣ Les engagements pour les dispositifs Espoirs U10-U13 sont en cours. La Commission fera paraître la validation des engagements la semaine prochaine.

▣ Les engagements pour les Plateaux Espoirs U8-U9 ouvrent aujourd'hui, via le formulaire correspondant en [cliquant ici](#).

▣ Les engagements pour les Challenges d'Automne U10-U13 ouvrent également ce jour et le seront jusqu'au 4 septembre, [en cliquant ici](#).

▣ Les engagements pour les Critériums Départementaux U10-U13 et pour les plateaux classiques se feront fin août.

Annuaire

Comme chaque année, nous vous demandons de nous renseigner les coordonnées de vos responsables de catégories en [cliquant ici](#).